

A map of Italy is shown in a light grey color, set against a background of a green grid that recedes into the distance. Overlaid on the map is a network of green lines representing the Italian highway system. The lines are thicker in some areas, indicating major roads or highways. The map is centered on the Italian peninsula, including Sicily and Sardinia.

LE RESEAU AUTOROUTIER ITALIEN
AU 31.12.2009

XXXVIII Journées d'Etudes et d'Information de l'ASECAP
Oslo - Norvège

**XXXVIII JOURNEES D'ETUDES ET D'INFORMATION DE
L'ASECAP
Oslo (Norvège), 30 mai-2 juin 2010**

RAPPORT NATIONALE DE L'ITALIE

Après une période marquée par une profonde incertitude du cadre régulateur et des politiques de développement industriel, le changement d'horizon institutionnel qui a eu lieu en Italie en 2008, a pu recréer un climat de fiabilité et de certitude, fondamental surtout dans les rapports entre secteur public et secteur privé, pour une pleine actuation des programmes d'investissement des concessionnaires italiennes.

Ce changement s'est en fait reflété dans l'opérativité du secteur au cours de 2009, avec le déblocage ou le démarrage définitif d'importants projets et d'initiatives de développement du réseau autoroutier (tels que des nouvelles sections, des troisièmes voies, etc.), à confirmation du rôle central que les concessionnaires jouent aussi, à travers le développement infrastructurel de l'Italie, en stimulant et soutenant le progrès économique et productif national, surtout dans une période de profonde crise financière comme celle vécue au cours des dernières deux années.

Dans cette perspective, il faut également rappeler l'engagement continu de ressources humaines et financières de la part du secteur, un engagement visant à la maintenance et à la mise à jour des technologies et des équipements, avec une amélioration constante des niveaux de service et de sécurité afin de garantir aux usagers une mobilité sûre, technologiquement efficace, durable, tout en venant aussi à l'encontre des objectifs et des souhaits des Institutions communautaires en matière de politique des transports.

En ce qui concerne en particulier la structure de l'Association, il faut noter la réduction à 23 unités du numéro des membres effectifs, après le départ de la Société Venezia-Padova à partir du 1^{er} décembre 2009, suite à l'échéance de son contrat de concession. Les sections qui étaient dans les compétences de la Société ont été transférées à la gestion de la Société Concessioni Autostradali Venete – CAV SpA (contrôlée au 50% par la Région du Veneto et au 50% par l'ANAS), qui est également chargée de la gestion du nouveau tronçon de l'autoroute A4 "Passante di Mestre", entré en opération en février de l'année dernière.

1. Le réseau autoroutier italien au 31.12.2009

LONGUEUR DU RESEAU

	km en service	km en construction	km en programme	Total
En concession	5.731,3	62,8	614,6	6.408,7
A.N.A.S.	904,6	0,0	0,0	904,6
Tunnels Alpins	25,4	0,0	0,0	25,4
Total	6.661,3	62,8	614,6	7.338,7

RESEAU EN CONSTRUCTION

	SOCIETE CONCESSIONNAIRE	SECTIONS CONCERNEES	KM
NOUVELLES SECTIONS	Autostrada Brescia-Padova S.p.A. A31 Trento-Valdastico-Vicenza-Riviera Berica-Rovigo	Vicenza-Rovigo (SS. 434 Transpolesana)	53,9
	Società Autostrada Tirrenica S.p.A. A12 Livorno-Civitavecchia	Rosignano-S. Pietro in Palazzi	4,0
	Autovie Venete S.p.A. A28 Portogruaro-Conegliano	Godega S.Urbano-Conegliano	4,9
	TOTAL NOUVELLES SECTIONS		62,8

(*) - Lavori consegnati il 15.12.2009

ELARGISSEMENTS	Autostrade per l'Italia S.p.A.		
	A1 Milano-Napoli	3 ^a corsia	dal km 279+000 a 281+150 (in corrispondenza interconnessione A1/A11)
		3a corsia	Firenze Scandicci-Firenze Sud
		potenziamento fuori sede	La Quercia- Barberino
		3a corsia	Casalecchio-Sasso Marconi
		A1-D18 3a corsia	Fiano R.-Settebagni
	A9 Lainate-Como-Chiasso	3a corsia	Lainate-Como Grandate
	A14 Bologna-Taranto	3 ^a corsia	Rimini Nord-P.to S. Elpidio
	Autostrade Meridionali S.p.A.		
	A3 Napoli-Salerno	3 ^a corsia	Napoli sud - Ercolano
		Ercolano-Torre del Greco	
		Torre del Greco- Torre Annunziata sud	
		Torre Annunziata nord - Torre Annunziata sud	
	TOTAL NOUVEAUX ELARGISSEMENTS		267,4

2. Le trafic

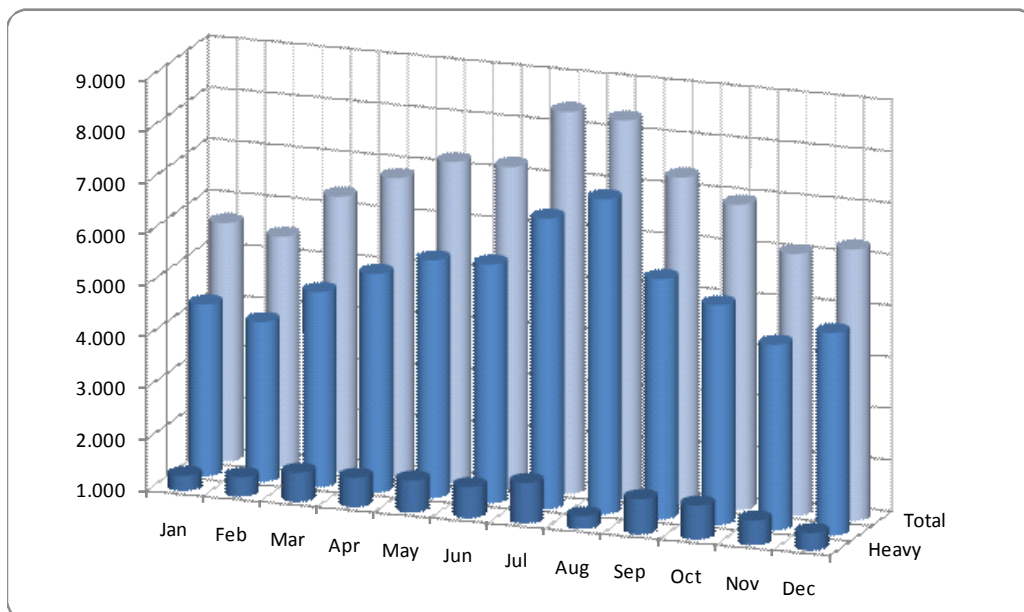
En 2009, et surtout dans les premiers mois de l'année, les effets de la grave crise, qui a touché les économies de tous les pays industrialisés à partir du deuxième semestre de 2008, se sont profondément reflétés sur tous les secteurs productifs et, par conséquent, aussi sur les bilans des familles, en Italie comme à l'étranger.

Naturellement, l'évolution du trafic a également ressenti de la forte chute de la demande et de la production, en se positionnant à 82,3 milliards de véhicule-km (un point de pourcentage en moins par rapport à l'année précédente), en confirmant ainsi, globalement, celle tendance à la contraction des km parcourus, enregistrée sur le réseau et déjà initié à la fin de 2008.

Dans le détail, toutefois, il faut remarquer l'inversion de tendance du trafic VL (+ 1,3%), à coté de la flexion générale du trafic PL (- 7,8%); cette dernière donnée, quoiqu'en constante reprise dans les derniers mois, a bien sur influencé remarquablement la donnée totale.

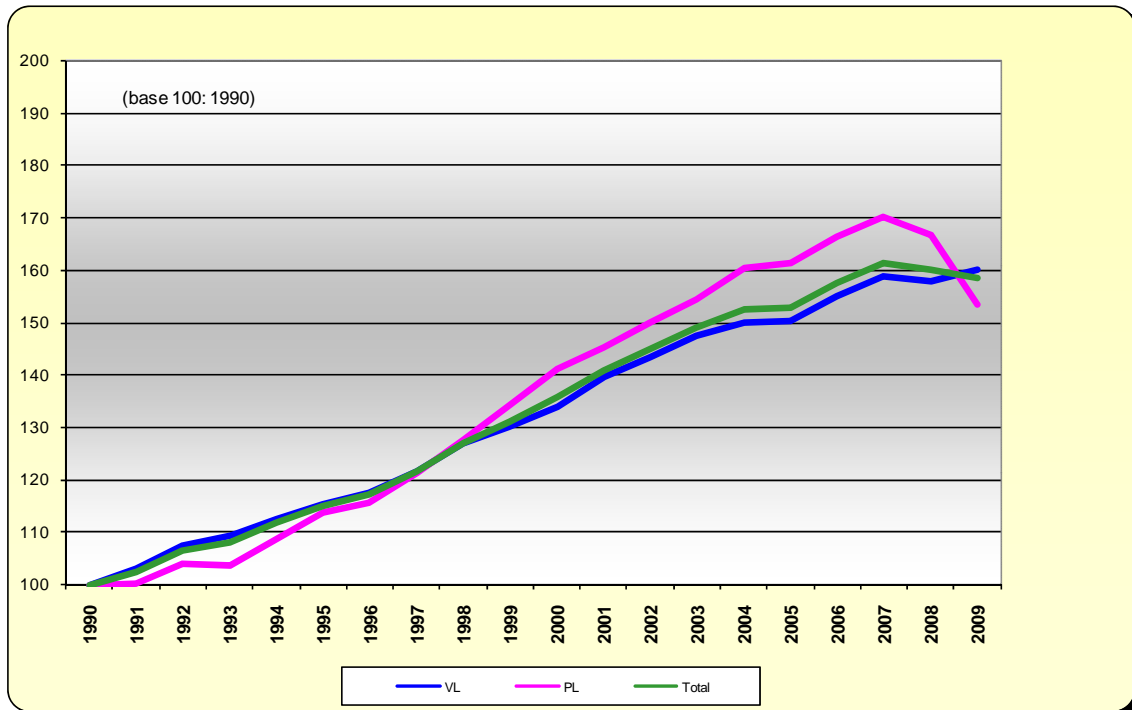
De plus, il y a lieu de souligner que, sur ces valeurs, certains éléments spécifiques ont eu un impact considérable, notamment la différence d'un jour entre 2008 (année bissextile) et 2009, ainsi que les particulières conditions météo qui se sont manifestées au cours des mois d'hiver.

Trafic mensuel relatif à l'année 2009
(millions de véhicules-km)



* Donnée provisoires

**Trafic: augmentations annuelles en pourcentage et valeurs index
dans la période 1990 – 2009**



**Evolution de la mobilité sur autoroute
dans les dernières 10 années**

ANNEES	TOTAL DE KM PARCOURUS (milliards de véhicules-km)	KM PARCOURUS ADDITIONNELS (milliards de véhicules-km)
2000	70,5	2,3
2001	73,1	2,6
2002	75,2	2,1
2003	77,4	2,2
2004	79,2	1,7
2005	79,4	0,2
2006	81,8	2,5
2007	83,8	1,9
2008	83,1	-0,7
2009	82,3	-0,7

3 La sécurité

Les résultats obtenus au cours de la dernière année montrent concrètement et visiblement l'engagement du secteur dans le domaine de la sécurité, ainsi que l'efficacité des solutions techniques et de gestion, mises en œuvre sur le réseau par les sociétés concessionnaires (surtout dans la prévention des comportements incorrects de la part des usagers), avec le significatif apport opérationnel de la Police Routière.

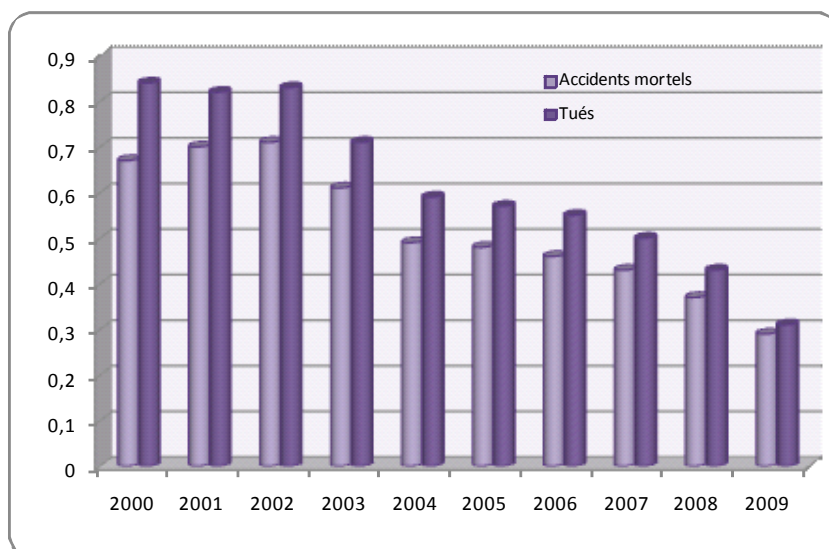
Avec la baisse continue du taux d'accidents, et surtout la baisse du taux de mortalité (-21,6%), qui s'est arrêté à 0,31 décès tous les 100 millions de kilomètres parcourus, 2009 a été marquée par la meilleure donnée jamais enregistrée sur le réseau autoroutier italien.

Ces valeurs confirment la progressive et constante amélioration des niveaux de sécurité sur les autoroutes en concession et rendent aussi le système le seul capable d'avoir rejoint les objectifs communautaires visant à réduire de la moitié le nombre des victimes de la route à l'horizon 2010.

TAUX D'ACCIDENTS
(valeurs pour 100 millions de véhicules-km)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Accidents (1)	15	15	15	14	12	13	12	11	10	10
Accidents mortels	0,67	0,7	0,71	0,61	0,49	0,48	0,46	0,43	0,37	0,29
Tués	0,84	0,82	0,83	0,71	0,59	0,57	0,55	0,5	0,43	0,31

(1) - Accidents avec blessés et/ou tués



4 Revenues du péage

En relation avec les données du trafic enregistrées le long du réseau par rapport à l'exercice précédent, 2009 est terminé avec une légère augmentation (+ 0,25%) des revenus du péage de compétence des sociétés concessionnaires, calculés en presque 4.545 millions d'Euros.

A ce chiffre il faut aussi ajouter le montant (surprix) affecté à l'ANAS – qui est de presque 297 millions d'Euros – ainsi que la TVA de 20% sur les péages, globalement 969 millions d'Euros, par conséquent les revenus lourds du péage correspondent à presque 5.811 millions d'Euros.

Finalement, il faut souligner la contribution offerte par le secteur, visant à soutenir les mesures anticrise proposées l'année dernière par le Gouvernement italien en faveur des familles et de l'économie nationale, qui ont été mise en place à travers la suspension des augmentations des tarifs, prévues par les accords conventionnels, pour la durée de quatre mois, avec le conséquent début des augmentations au 1^{er} mai au lieu du 1^{er} janvier 2009.